

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt septembre à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de Fontenay le Marmion se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Maryan SENK, Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

**Présents** : BAYRAC Olivier ; BOGAERT Béatrice ; BRIARD Marion ; DUMENIL Gilles ; EVEN Sandrine ; JOIMEL Christine ; LEVALLOIS Nathalie ; LOUVARD Henri ; MOISSON Stéphanie ; SAVORGNAN Frédéric ; SENK Maryan ; VANDERMEERSCH Bruno ; VENTE Michel.

**Absent Excusé** :

**Absents** : CHAPITEAU Stéphanie ; GILLARD Thierry ; MEZIERES Sandrine ;

**Pouvoirs** : ANQUETIL Gérard à SAVORGNAN Frédéric ; LEMAIRE Rodrigue à DUMENIL Gilles ; LE RICHEUX Elisabeth à JOIMEL Christine ;

**Secrétaire** : LOUVARD Henri;

**SUBVENTION STELES DES MINEURS – 2018-09-01**

**Le Maire expose** aux membres du conseil les diverses réunions avec les élus des communes de Feuguerolles, Laize-Clinchamps, May sur Orne, Rocquancourt, Saint André et St Martin de Fontenay, dans le cadre d'un projet commémoratif pour les 50 ans de la fermeture des mines sur notre territoire.

Ce projet comprend des travaux d'aménagement, de maçonnerie, une signalisation et des sculptures.

Le montant total est évalué à ..... 23 208.80 €

Les communes adhérentes au projet sont sollicitées pour une subvention

**Monsieur le Maire** propose aux membres du conseil de verser une somme de 2 200.00 € pour l'aboutissement du projet en mémoires des mineurs ;

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour

**Accepte** de verser une subvention de 2 200.00 € à l'association « les amis du patrimoine » porteuse du projet.

**DEVIS ASSURANCES – 2018-09-02**

**Dans** le cadre des prestations d'assurance et afin de réduire les coûts Monsieur le Maire a sollicité deux compagnies d'assurances pour le matériel et les bâtiments communaux

Groupama pour un montant de ..... 6 050.00 €

Axa (assureur actuel) pour un montant de ..... 4 993.00 €

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour

**Autorise** Monsieur le Maire à renouveler le contrat avec AXA Bretteville sur Laize.

**DEVIS SECURITE ECOLE ET BIBLIOTHEQUE 2018-09-03**

Dans le cadre du plan vigipirate renforcé et des protocoles Plan de Prévention Mise en Sécurité imposés aux écoles et à la demande du directeur et de la directrice des écoles l'installation de digicodes pourrait être envisagée. Ainsi une entreprise locale propose deux devis :

pour l'installation de 2 interphones pour un montant de ..... 1 409.98 € TTC

et une alarme pour la bibliothèque pour un montant de ..... 1 330.62 € TTC

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour

**Autorise** Monsieur le Maire à accepter et signer les devis.

Concernant le devis pour l'installation de caméras, le conseil Municipal demande un complément d'information et une documentation plus précise sur le matériel proposé.

#### DEVIS QUALITE DE L'AIR ECOLES- 2018-09-04

**Selon** les réglementations en vigueur certains établissements recevant du public sont tenus de surveiller la qualité de l'air c'est le cas de nos écoles. Un devis nous est parvenu :

Laboratoire Franck Duncombe d'un montant de ..... 2 721.38 € TTC

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour

**Autorise** Monsieur le Maire à signer un contrat avec le laboratoire Franck Duncombe.

Pour information Monsieur le Maire informe les élus qu'une douche a été installée à la cantine pour les besoins d'un enfant handicapé. Le devis a été accepté car les travaux devaient être faits en urgence.

#### CONVENTION LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – 2018-09-05

**Monsieur le Maire** informe les élus que dans le cadre du partenariat avec la Ligue de l'Enseignement pour l'accompagnement à la scolarité et les activités périscolaires du midi une nouvelle convention doit être signée car la première ne mentionnait pas les deux animateurs attendus

La nouvelle convention valable du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019 s'élève à un coût annuel de 30 952.00 € ;

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la Ligue de l'Enseignement.

#### PERISCOLAIRE GARDERIE – 2018-09-06

**Monsieur le Maire** rappelle que l'année dernière dans le cadre de la semaine de 4,5 jours et des nouveaux rythmes scolaires la première demi-heure de garderie était gratuite.

Cette année suite au retour de la semaine de 4 jours et des changements des horaires de sorties des écoles la gratuité n'est plus à l'ordre du jour. Ainsi le service de garderie est payant pour les 2 écoles dès la première demi-heure.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour confirme que ce service est payant dès la fin du temps scolaire.

#### INFOS DIVERSES :

ECOLE NUMERIQUE : Des nouvelles subventions peuvent être versées aux collectivités qui équiper leurs écoles de matériel informatique dans le cadre du Plan ENIR2. Monsieur le Maire a demandé au Directeur de l'Ecole Primaire de lui fournir un projet chiffré rapidement, les demandes de subvention devant être envoyées en octobre.

PROCES : La cour d'Appel a statué et rejette le zonage de la ZA

TRAVAUX RD41 : Le plan de phasage est disponible en mairie. Une première réunion de chantier est programmée le jeudi 27 septembre à 9 h 00. Le conseil rejette la demande de la société Orange qui souhaitait que la collectivité assure financièrement des travaux de sécurisation des câblages.

VOIES DOUCES : Le conseil Municipal demande au Maire d'adresser un courrier à la communauté de Communes afin que la voie douce soit inscrite à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire et que le projet avance.

PROJET CANTINE : Monsieur BAYRAC a le dossier en main. Il espère que l'architecte pourra déposer un dossier de Permis de Construire courant octobre. Selon le calendrier prévisionnel, la nouvelle cantine pourrait être opérationnelle en septembre 2019.

FETE DE LA MUSIQUE : Marion BRIARD propose qu'une animation musicale soit programmée pour la fête de la musique et organisée par le comité des Fêtes. Monsieur VENTE exposera cette demande aux membres du comité des Fêtes lors de la prochaine réunion.

TRANSITION ENERGETIQUE : Messieurs LOUVARD et ANQUETIL ont assisté à une réunion de la CDC sur la transition énergétique et l'éolien le 19 septembre dernier. Les projets éoliens semblent plus simples à monter que les années antérieures.

FIN DE SEANCE 20 H 20

ANQUETIL G.  
(pouvoir à SAVORGNAN F.)

BAYRAC D.  


BOGAERT B.  


BRIARD M.

EVEN S.

LEMAIRE R.  
(pouvoir à DUMENIL G.)

LOUWARD H.

SAVORGNIAN F.

VENTE M.

CHAPITEAU S.  
(absente)

GILLARD T.  
(absent)

LE RICHEUX E.  
(pouvoir à JOIMEL G.)

MEZIERES S.  
(absente)

SENK M.

DUMENIL G.

JOIMEL G.

LEVALLOIS N.

MOISSON S.

VANDERMEERSCH B.